

Communications

Examens de spécialiste

Examen de spécialiste pour l'obtention de la formation approfondie en psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée à adjoindre au titre de spécialiste en psychiatrie et psychothérapie – 2^{ème} partie (oral)

Lieu: Lausanne

Date: samedi, le 8 mai 2010

Délai d'inscription: le 31 janvier 2010

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → Formation postgraduée médecins-assistants → Examen de spécialiste ou sous www.sgap-sppa.ch

Examen de spécialiste en vue de l'obtention de la formation approfondie en néphrologie pédiatrique à adjoindre au titre de spécialiste en pédiatrie

Lieu et date: avril 2010

Délai d'inscription: le 28 février 2010

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → Formation postgraduée médecins-assistants → Examen de spécialiste

Examen de spécialiste pour le titre de spécialiste en pédiatrie

Examen écrit

Le mardi, 8 juin 2010, 9.00–12.00 h

(Le lieu sera communiqué d'ici à mi-mai 2010)

Examen pratique

Septembre à décembre 2010

(lieux et dates exacts seront communiqués d'ici à fin juillet 2010)

Délai d'inscription: le 30 avril 2010

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM www.siwf.ch → Formation postgraduée médecins-assistants → Examen de spécialiste ou sous www.swiss-paediatrics.org

Société Suisse de Médecine Interne

Prix 2010

Le prix 2010 d'un montant de Fr. 10000.– peut être attribué pour un, deux ou au maximum trois travaux scientifiques originaux remplissant les conditions suivantes:

- Le travail doit avoir été publié dans une revue médicale ou avoir été accepté par celle-ci en 2009, en vue de sa publication. Le thème du travail doit présenter un intérêt particulier pour la prise en charge des patients souffrant de maladies relevant de la médecine interne ou ouvrir la voie à de nouvelles techniques diagnostiques ou thérapeutiques de ce type de maladies. Des études rétrospectives des résultats peuvent être soumises si elles concernent des domaines de la médecine interne.
- Les auteurs suisses peuvent également présenter des travaux publiés (ou à publier) à l'étranger.
- Les auteurs étrangers peuvent présenter un travail dans la mesure où il a été réalisé en Suisse.

Le travail doit être adressé en 5 exemplaires *jusqu'au 14 mars 2010* au président de la Société Suisse de Médecine Interne, Prof. Dr. med. Ulrich Bürgi, Directeur Clinique Universitaire de Médecine interne générale, Hôpital de l'Île, 3010 Berne.

Société Suisse de Rhumatologie (SSR)

Prix de recherche

«Jean et Linette Warnery»

La Société Suisse de Rhumatologie (SSR) met au concours le prix de recherche en arthrite rhumatoïde de Fr. 60000.–, offert par la Fondation «Jean et Linette Warnery» à Morges. Le prix récompense un ou plusieurs travaux concernant l'arthrite rhumatoïde, effectués en Suisse ou par des Suisses travaillant à l'étranger. Il ne peut être attribué plus de deux fois au même auteur. Peuvent être soumis des travaux publiés dès le 1^{er} janvier 2008 ainsi que ceux acceptés pour publication à la date de clôture des inscriptions.

Les travaux doivent être adressés *jusqu'au 30 avril 2010* en six exemplaires à: Secrétariat SSR, c/o Rheumaliga Schweiz, Postfach, Josefstrasse 92, 8005 Zürich.

Le prix sera remis par le président de la SSR à l'occasion de l'assemblée annuelle de la SSR le 9/10 septembre 2010 à Fribourg. Le lauréat présentera son travail dans le cadre du programme scientifique du congrès.

Renseignements: Dr O. Caviezel, président de la Fondation «Jean et Linette Warnery», 4, chemin des Emetaux, 1131 Tolochenaz.

Erratum

«Les déterminants socioculturels nous concernent tous!» BMS 45/2009

Le deuxième alinéa de cet «Et encore» risque d'être faussement interprété. La citation concernant les différences de la probabilité de mourir entre 45 et 65 ans (travailleurs manuels 20% et intellectuels 15%) vient d'un article qui n'a pas été cité [1]. Dans l'article cité de M. Bopp et C. E. Minder [2] il ne s'agit pas de différence de l'espérance de vie, mais de la probabilité de mourir (ou de survivre: la différence est environ +/- 8% par année de formation pour les hommes).

Nous remercions le Dr Markus Gnädinger d'avoir attiré notre attention sur cette erreur et le Dr Matthias Bopp pour ses explications.

Auteur et rédaction

- 1 Kunst AE, Groenhouf F, Mackenbach JP. Occupational class and cause specific mortality in middle aged men in 11 European countries: comparison of population based studies. *BMJ* 1998;316:1636–1642.
- 2 Bopp M, Minder CE. Mortality by education in German speaking Switzerland, 1990-1997: results from the Swiss National Cohort. *Int J Epidemiol.* 2003;32:346–54.